



PELERINAGE à N-D de France à Baillet

Marie, Reine de la Paix et Servante
sous la conduite du père Serge Hallette
DIMANCHE 22 Mai 2022

Au départ de Noyon 8h00 (bd Mony) à Compiègne 8h40 (gare) et Senlis à 9h25 (gare)
Au départ de Grandvilliers 7h30 (place de l'église) à Crèvecœur le Grand 7h50 (place de l'église)- à Beauvais 8h30 (gare) et Clermont 9h15 (gare)

Attention : Il vous est demandé de vous présenter 10 mn avant le départ afin que nous puissions respecter le timing de la journée, merci.

PROGRAMME : (l'ordre du programme est susceptible d'être modifié)

Arrivée à 10h30

Temps Accueil et café (si possible)

Enseignement

Histoire du sanctuaire

Angélus

Déjeuner en plein air, pique-nique à emporter avec vous

Enseignement

Adoration / chapelet

Messe

16h30, départ pour une arrivée prévue vers 19h00 à Grandvilliers

16h30, départ pour une arrivée prévue vers 18h40 à Noyon

REGLEMENT : à l'ordre de ADB : 36€ en bus sur la base de 100 pers.

16€ par mes propres moyens

Le prix comprend transport - assurance - livret pèlerin - frais d'inscription

Le prix ne comprend pas le repas, les pourboires, les offrandes, les achats d'ordre personnel

Inscription auprès du Service des pèlerinages :

101 rue de la Madeleine, CS 20636 – 60026 BEAUVAIS

06 16 76 16 68 - pelerinages@oise-catholique.fr

Permanence, le lundi et vendredi, de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

Numéro opérateur Voyage IM060120001



CONDITIONS PARTICULIERES DE PARTICIPATION ET CONDITIONS D'ANNULATION

Le prix du pèlerinage a été calculé selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) connues en date du 14/03/2022 sur la base de 100 participants.

Conformément à la loi (Art 211-12 du code du tourisme), à 20 jours du départ, le prix peut être revu en fonction des conditions économiques alors valables (montants de taxes, coût du fuel ...) et en fonction du nombre définitif de participants.

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients. Toute annulation doit être notifiée **par lettre**.

Un montant de 16 Euros non remboursable sera retenu pour frais de dossier, dans tous les cas même avec justificatif médical

Les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants :

- . entre 15 et 7 jours avant le départ, il sera retenu 50 % du montant total du voyage.
- . à moins de 7 jours avant le départ, il sera retenu 100 % du montant total du voyage.

Tout voyage interrompu ou abrégé - du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit - ne donne lieu à aucun remboursement.

Toute personne ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation, entre 15 et 7 jours avant le départ, ne pourra être pris en charge par cette garantie annulation et devra s'acquitter des frais (se référer aux conditions ci-dessus).

L'assurance souscrite pour ce pèlerinage à la Mutuelle St Christophe comprend la responsabilité civile, l'individuelle accident et l'assistance rapatriement.

Les conditions générales de participation sont accessibles en ligne le site diocésain et disponible en format papier sur simple demande au service des pèlerinages

Pour plus de détail : <https://oise.catholique.fr/services/Pelerinages>

PROTOCOLE Covid (en date du 14/03/22) : LE PASS SANITAIRE ET LE PORT DU MASQUE SONT OBLIGATOIRES DANS LES TRANSPORTS.

Le pass sanitaire est un document (version papier ou numérique) attestant qu'une personne a été vaccinée contre le Covid 19 ou est négative à la Covid 19 ou s'est rétablie de la Covid 19.

UN CONTROLE EST POSSIBLE. Un contrôle du pass sanitaire peut être effectué à la montée du car.

RAPPEL : UNE PERSONNE ETANT MALADE DU COVID OU CAS-CONTACT NE PEUT VENIR EN PELERINAGE

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

(Faisant office de contrat de voyage)

A envoyer au Service Diocésain des Pèlerinages –
101 rue de la Madeleine CS 20636 – 60026 Beauvais Cedex
Tel : 06 16 76 16 68/ Courriel : pelerinages@oise-catholique.fr
Certificat d'immatriculation Atout France – IM060120001

Pèlerinage à Notre Dame de France à Baillet

Dimanche 22 Mai 2022

DATE LIMITE D'INSCRIPTION le 06/05/2022

Une feuille par pèlerin inscrit, merci de conserver une feuille pour vous

NOM (en majuscule) : _____ **Prénom :** _____

Adresse complète : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Nationalité : _____

Date de naissance : __/__/__ Tél fixe : _____

Tél. Portable **(obligatoire)**: _____ Mail : _____

Chaque pèlerin doit avoir sur lui une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité ou passeport)

En cas d'accident prévenir Tel
(indiquez les coordonnées d'une personne ne participant pas au pèlerinage) **OBLIGATOIRE**

Lieu où vous prenez le car : **merci de venir 10mn avant l'heure de départ.**

- Noyon 8h (Bd Mony) Compiègne 8h40 (gare) Senlis 9h25 (gare)
 Grandvilliers 7h30 (place de l'église) Crèvecœur le Grand 7h50 (place de l'église)
 Beauvais 8h30 (gare) 9h15 Clermont (gare)

REGLEMENT : à l'ordre de ADB : 36€ en bus sur la base de 100 pers. 16€ par mes propres moyens

Le prix comprend transport – assurance – livret pèlerin – frais d'inscription

Le prix ne comprend pas le repas, les pourboires, les offrandes, les achats d'ordre personnel.

Je règle par CB en ligne sur ENORIA

Si je choisis de régler par chèque et en plusieurs fois, j'envoie l'intégralité des chèques avec mon bulletin d'inscription, et je note au dos les dates souhaitées de mise en banque. Le dernier paiement sera encaissé en mai.

Déclare avoir pris connaissance des conditions particulières de participation (figurant au verso) et du contrat d'assurance (www.oise-catholique.fr/pelerinages)

A COCHER OBLIGATOIREMENT

Déclare avoir pris connaissance du traitement de vos données (ci-dessous) **A COCHER OBLIGATOIREMENT**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les membres de l'équipe chargés de la gestion des événements et voyages organisés par le Service des Pèlerinages diocésains. Ces informations sont collectées et utilisées à des fins d'organisation et de gestion du séjour. Elles sont conservées pendant 10 ans pour des raisons comptables. Vos données pourront être transmises au service ressources du diocèse de Beauvais, en vue de vous solliciter pour des dons.

Si vous ne le souhaitez pas, cocher ici :

La base légale du traitement est l'exécution du contrat, il est conforme au règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et à la loi « Informatique, Fichiers et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant à tout moment et les faire rectifier en contactant : pelerinages@oise-catholique.fr. Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) : dpo@oise.catholique.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL : www.cnil.fr ou par courrier postal ; la CNIL, 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07

Fait à _____, le _____,

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé»,

CONDITIONS PARTICULIERES DE PARTICIPATION ET CONDITIONS D'ANNULATION

Le prix du pèlerinage a été calculé selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) connues en date du 14/03/2022 sur la base de 100 participants.

Conformément à la loi (Art 211-12 du code du tourisme), à 20 jours du départ, le prix peut être revu en fonction des conditions économiques alors valables (montants de taxes, coût du fuel ...) et en fonction du nombre définitif de participants.

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients. Toute annulation doit être notifiée **par lettre**.

Un montant de 16 Euros non remboursable sera retenu pour frais de dossier, dans tous les cas même avec justificatif médical

Les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants :

- . entre 15 et 7 jours avant le départ, il sera retenu 50 % du montant total du voyage.
- . à moins de 7 jours avant le départ, il sera retenu 100 % du montant total du voyage.

Tout voyage interrompu ou abrégé - du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit - ne donne lieu à aucun remboursement.

Toute personne ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation, entre 15 et 7 jours avant le départ, ne pourra être pris en charge par cette garantie annulation et devra s'acquitter des frais (se référer aux conditions ci-dessus).

L'assurance souscrite pour ce pèlerinage à la Mutuelle St Christophe comprend la responsabilité civile, l'individuelle accident et l'assistance rapatriement.

Les conditions générales de participation sont accessibles en ligne le site diocésain et disponible en format papier sur simple demande au service des pèlerinages

Pour plus de détail : <https://oise.catholique.fr/services/Pelerinages>

PROCOLE Covid (en date du 14/03/22) : LE PASS SANITAIRE ET LE PORT DU MASQUE SONT OBLIGATOIRES DANS LES TRANSPORTS.

Le pass sanitaire est un document (version papier ou numérique) attestant qu'une personne a été vaccinée contre le Covid 19 ou est négative à la Covid 19 ou s'est rétablie de la Covid 19.

UN CONTROLE EST POSSIBLE. Un contrôle du pass sanitaire peut être effectué à la montée du car.

RAPPEL : UNE PERSONNE ETANT MALADE DU COVID OU CAS-CONTACT NE PEUT VENIR EN PELERINAGE